



SOCIETE EN NOM COLLECTIF - SNC

Liste des pièces à fournir pour la constitution et l'immatriculation d'une Société en Nom Collectif

- Un exemplaire des statuts (original)
 - Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales contenant l'avis de constitution
 - Un titre de jouissance du local (titre de propriété ou copie du bail)
 - Pour les associés et les gérants
 - Extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois (délivré par la Mairie du lieu de naissance)
ou Copie du livret de famille
ou Copie de la carte d'identité/copie passeport
 - Extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois (délivré par la Mairie du lieu de naissance)
ou Copie du livret de famille

 - Une déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale
- Si Personne morale :
- Extrait k bis de moins de trois mois (original)

Eventuellement

- Un exemplaire du procès verbal de l'Assemblée Générale nommant le ou les gérants s'ils ne sont pas statutaires
- Un exemplaire de l'état des dépenses effectuées pour le compte de la Société, et des engagements à prendre en son nom

Pour le fonds

- Si achat : titre de propriété, JAL
- Si prise en location-gérance : contrat de location-gérance, JAL
- Si apport : traité d'apport

Coût : 41.50 euros - Chèque à établir à l'ordre du Tribunal de Commerce

N'hésitez pas à effectuer vos formalités en ligne : www.infogreffe.fr

